

Scam\*

**ANNEXES  
AU RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
ET DE  
TRANSPARENCE  
2018**

Votées  
par le conseil  
d'administration  
du 16 avril  
2019



# Sommaire

04. Note aux lecteurs et lectrices
05. Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
06. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
07. Attestation du commissaire aux comptes relative aux informations sur l'action culturelle
08. Action culturelle
10. Liste des organismes ayant bénéficié de concours sur trois ans consécutifs de 2016 à 2018
11. Montant et affectation des produits financiers
11. Liste des placements financiers
12. Flux de trésorerie
12. Balance âgée fournisseurs au 31 décembre 2018
12. Filiales et participations
13. Taux du coût de gestion sur perceptions de l'exercice
13. Montant de l'ensemble des frais de fonctionnement et des frais financiers ventilés par catégorie de droits gérés
14. Montant des frais de fonctionnement et des frais financiers correspondant à la gestion des droits ventilés par catégorie de droits gérés et relatifs aux services autres que la gestion des droits comprenant les services sociaux, culturels et éducatifs
14. Rémunérations versées aux membres des organes sociaux
15. Analyse des perceptions par mode d'exploitation
15. Analyse des répartitions par mode d'exploitation
16. Récapitulatif de l'affectation des sommes en fin d'exercice
16. Sommes affectées individuellement au cours de l'exercice
17. Sommes restant à affecter individuellement
18. Solde des droits à répartir entre OGC
18. Montant total des sommes qui ne peuvent être réparties
18. Fréquence des versements des principaux droits
19. Sommes reçues et prélèvements par catégories de droits gérés par type d'utilisation et par organisme de gestion collective
20. Sommes réparties et prélèvements par catégories de droits gérés par type d'utilisation et par organisme de gestion collective
21. Sommes versées au titre des mandats par catégories de droits gérés par type d'utilisation et par organisme de gestion collective
21. Sommes réparties directement aux titulaires de droits provenant d'autres organismes et prélèvements avec une ventilation par catégorie de droits et par organisme de gestion collective
22. Taux des retenues statutaires de la Scam
23. Retenues des sociétés d'auteurs avant reversement à la Scam

# Note aux lecteurs et lectrices

Conformément aux termes de l'ordonnance du 22 décembre 2016 qui modernise le cadre juridique de la gestion des droits d'auteur et des droits voisins, et qui transpose la directive européenne 2014/26/UE du 26 février 2014, la Scam a enrichi son rapport d'informations financières nouvelles visant à répondre aux exigences du rapport de transparence, applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Les informations nouvelles insérées dans le rapport sur les comptes 2018 sont :

- le montant de l'ensemble des frais de fonctionnement et des frais financiers, ventilés par catégorie de droits gérés, et lorsque les coûts sont indirects et ne peuvent être attribués à une ou plusieurs catégories de droits, une explication de la méthode suivie pour l'attribution de ces coûts indirects ;
- le montant des frais de fonctionnement et des frais financiers relatifs aux services, autres que la gestion des droits, comprenant les services sociaux, culturels et éducatifs ;
- la nature des ressources utilisées pour couvrir les coûts ;
- le montant des sommes versées à d'autres organismes, avec une ventilation par catégorie de droits et par type d'utilisation et par organisme de gestion collective ;
- le montant des frais de gestion et autres déductions effectuées sur les revenus provenant de l'exploitation des droits dus à d'autres organismes, avec une ventilation par catégorie de droits, par type d'utilisation et par organisme de gestion collective ;
- le montant des frais de gestion et autres déductions effectuées sur les sommes versées par d'autres organismes, avec une ventilation par catégorie de droits et par organisme de gestion collective ;
- le montant des sommes réparties directement aux titulaires de droits provenant d'autres organismes, et prélèvements avec une ventilation par catégorie de droits et par organisme de gestion collective.

# Rapport général du commissaire aux comptes

## sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2018)

Mesdames, Messieurs,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société Civile des Auteurs Multimedia « Scam » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Directeur Général et dans les autres documents adressés aux membres.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 avril 2019  
Le commissaire aux comptes  
Deloitte & Associés  
Laurent Odobez

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Paris La Défense, le 16 avril 2019  
Le commissaire aux comptes  
Deloitte & Associés  
Laurent Odobez

# Attestation du commissaire aux comptes relative aux informations sur l'action culturelle

insérées dans le rapport d'activité en application de l'article R 321-14 du Code de la propriété intellectuelle (exercice clos le 31 décembre 2018)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Société Civile des Auteurs Multimedia « Scam » (« la Société ») et en application des dispositions de l'Article R.321-14 du Code de la propriété intellectuelle, nous avons établi la présente attestation sur les informations insérées dans le rapport d'activité au titre de l'action culturelle et figurant dans le document ci-joint.

Ce document, initialisé aux seules fins d'identification, fait ressortir les comptes de l'action culturelle ainsi que le détail des sommes réparties pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Directeur Général de la Société à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur les informations insérées dans le rapport d'activité au titre de l'action culturelle et figurant dans le document ci-joint. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par la Société pour produire les informations figurant dans le document joint ;
- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité et la comptabilité analytique dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- vérifier la concordance de ces informations, telles qu'elles figurent dans le document joint, avec la comptabilité et la comptabilité analytique ;
- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans le document joint avec la comptabilité et la comptabilité analytique ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris La Défense, le 16 avril 2019  
Le commissaire aux comptes  
Deloitte & Associés  
Laurent Odobez

# Comptes de l'action culturelle

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018

(sommes affectées collectivement au cours de l'exercice - L 321-9 du CPI)

<b>A - AIDE À LA CRÉATION</b>			
Bourses d'aide à la création	737		
<b>B - PROMOTION ET DIFFUSION DES ŒUVRES</b>			
Activités Scam	182		
Partenariats	707		
Prix et Étoiles	535		
Éditions - Ressources	28		
Action culturelle en Belgique	115		
Action culturelle au Canada	11		
<b>C - ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</b>			
Éducation artistique et culturelle	17		
<b>D - AIDE À LA FORMATION</b>			
Soutien à la formation des auteurs	216		
<b>CHARGES D'ACTION CULTURELLE</b>	<b>2 548</b>		
		<b>Prélèvements sur perceptions</b>	<b>2 692</b>
		Audiovisuel et sonore	1 810
		Littéraire	457
		Image fixe	65
		Droits presse	360
		À déduire copie privée Scelf	-3
		Affectation résultat 2017	34
		Irrépartissables supérieurs à 10 ans	0
		Produits financiers	0
		<b>PRODUITS D'ACTION CULTURELLE</b>	<b>2 723</b>
		<b>BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE</b>	<b>174</b>

en milliers d'euros

# Action culturelle

DÉPENSES ACTION CULTURELLE	2018		2017		Variations
<b>AIDE À LA CRÉATION</b>	<b>737 197</b>	<b>28,9 %</b>	<b>728 210</b>	<b>29,9 %</b>	<b>1,2 %</b>
Bourses aide création répertoire audiovisuel	512 412		509 361		
Bourses aide création répertoire sonore	51 646		51 895		
Bourses aide création répertoire de l'écrit	30 525		31 139		
Bourses aide création répertoire journalisme	40 523		37 807		
Bourses aide création répertoire des images fixes	25 683		22 786		
Bourses aide création EFE	76 408		75 222		
<b>PROMOTION ET DIFFUSION DES ŒUVRES</b>	<b>1 578 236</b>	<b>61,9 %</b>	<b>1 528 619</b>	<b>62,9 %</b>	<b>3,2 %</b>
<b>Activités Scam</b>	<b>182 213</b>	<b>7,2 %</b>	<b>141 861</b>	<b>5,8 %</b>	<b>28,4 %</b>
Activités Scam répertoire audiovisuel	1 332		11 293		
Activités Scam répertoire sonore	53 912		44 077		
Activités Scam répertoire de l'écrit	11 313				
Activités Scam répertoire journalisme	2 773		6 010		
Activités Scam répertoire des images fixes	36 115		22 295		
Activités Scam répertoire des EFE	0		1 505		
Salle de projection	76 768		56 682		
<b>Partenariats</b>	<b>707 310</b>	<b>27,8 %</b>	<b>705 323</b>	<b>29,0 %</b>	<b>0,3 %</b>
Partenariats répertoire audiovisuel	524 650		563 219		
Partenariats répertoire sonore	31 000		19 500		
Partenariats répertoire de l'écrit	42 000		26 000		
Partenariats répertoire journalisme	58 500		52 000		
Partenariats répertoire images fixes	15 500		12 000		
Partenariats répertoire des EFE	17 000		16 000		
Frais de Partenariats	18 660		16 604		
<b>Prix et Étoiles</b>	<b>534 889</b>	<b>21,0 %</b>	<b>547 340</b>	<b>22,5 %</b>	<b>-2,3 %</b>
Prix répertoire audiovisuel et Étoiles	391 513		366 199		
Prix répertoire sonore	26 070		25 444		
Prix répertoire de l'écrit	26 353		61 327		
Prix répertoire journalisme	19 000		22 025		
Prix répertoire Images fixes	17 528		26 445		
Prix répertoire EFE	18 905		13 643		
Soirée grands Prix multi-répertoires	35 519		32 258		
<b>Éditions - Ressources</b>	<b>28 129</b>	<b>1,1 %</b>	<b>27 184</b>	<b>1,1 %</b>	<b>3,5 %</b>
Éditions répertoire audiovisuel	14 129		4 384		
Éditions répertoire sonore	9 000		7 000		
Éditions répertoire journalisme	5 000				
Éditions multi-répertoires	0		15 800		
<b>Belgique</b>	<b>115 092</b>	<b>4,5 %</b>	<b>106 910</b>	<b>4,4 %</b>	<b>7,7 %</b>
<b>Canada</b>	<b>10 603</b>	<b>0,4 %</b>	<b>0</b>	<b>0,0 %</b>	<b>N/A</b>
<b>ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</b>	<b>16 729</b>	<b>0,7 %</b>	<b>10 611</b>	<b>0,4 %</b>	<b>57,7 %</b>
Éducation artistique et culturelle répertoire audiovisuel	16 729		10 611		
<b>AIDE À LA FORMATION</b>	<b>216 272</b>	<b>8,5 %</b>	<b>164 455</b>	<b>6,8 %</b>	<b>31,5 %</b>
Atelier Maison des Auteurs	3 314		311		
Formation Écoles	78 354		48 355		
Formation continue des auteurs et autrices	134 604		115 789		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 548 434</b>	<b>100,0 %</b>	<b>2 431 894</b>	<b>100,0 %</b>	<b>4,8 %</b>

en euros

Les frais liés aux partenariats 2017 et 2018 ont été reclassés en « Frais de partenariats » afin de distinguer les soutiens financiers attribués aux structures et les frais annexes tels que les frais de déplacement et d'hébergement.

# Liste des organismes ayant bénéficié de concours sur trois ans consécutifs de 2016 à 2018

(article R. 321-8 du CPI)

Acid (Paris)  
Addoc (Paris)  
Anûû Rû Aboro (Nouvelle-Calédonie)  
Assises du journalisme (Tours)  
Ateliers Varan (Paris)  
Brouillage, Radio campus (Paris)  
Cinéma du Réel (Paris)  
Comptoir du doc (Rennes)  
Doc Monde (Lussas)  
Documentaire sur grand écran (Paris)  
Doxa, French French (Vancouver)  
Échos d'ici, échos d'ailleurs (Labastide-Rouairoux)  
Écrans documentaires (Arcueil)  
Écoles documentaires (La Rochelle)  
États généraux du film documentaire (Lussas)  
Étonnants voyageurs (Saint-Malo)  
Festival international du film documentaire en Cévennes (Lasalle)  
Festival international des scénaristes (Valence)  
Festival international du court métrage (Clermont-Ferrand)  
Festival international du film historique (Pessac)  
Festival international du film ethnographique (Paris)  
Festival du premier roman (Chambéry)  
FID Marseille  
Fidadoc (Agadir)  
Figra (Le Touquet et Saint-Omer)  
Filmer le travail (Poitiers)  
Film-documentaire.fr (Lussas)  
Films en Bretagne (Saint-Quay Portrieux)  
Fipa (Biarritz)  
Forum des Images (Paris)  
Images en bibliothèques (Paris)  
Le Banquet des livres (Lagrasse)  
Le Livre à Metz  
Live Magazine (Paris)  
Longueurs d'ondes (Brest)  
Maison des Journalistes (Paris)  
Marathon des mots (Toulouse)  
L'Œil du Doc (Martinique)  
Pariscience (Paris)  
Périphérie (Montreuil)  
Photaumnales (Beauvais)  
Promenades photographiques (Vendôme)  
Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre (Bayeux)  
Rendez-vous de l'histoire (Blois)  
Sunny Side of the Doc (La Rochelle)  
Traces de Vies (Clermont-Ferrand)  
Tënk (France)  
Tribudom (Paris)  
Université Paris 1 Master Class Histoire et Audiovisuel (Paris)  
Vidéadoc (Paris)  
Vidéoformes (Clermont-Ferrand)  
Vidéo Les Beaux Jours (Strasbourg)  
Visa pour l'Image (Perpignan)

# Montant et affectation des produits financiers

(conformément au décret n° 98-1040 du 18 novembre 1998)

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Revenu des placements	501 175	1 088 062
Plus values de cession	0	0
Variation de provision	0	22 686
Gains de change	8	1 290
Autres produits financiers	1 000 463	683 626
<b>TOTAL</b>	<b>1 501 647</b>	<b>1 795 664</b>

en euros

Selon les statuts, les intérêts provenant des sommes perçues en instance de répartition et, d'une manière générale, les produits des placements effectués à partir de ces sommes permettent de faire face aux charges générales de la société.

## Liste des placements financiers

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<b>FCP</b>	<b>73 169 206</b>	<b>48 168 845</b>
Axiom Obligataire	3 000 000	3 000 000
LA BANQUE POSTALE LBPAM 12-18 mois	9 011 443	9 011 443
AMUNDI Trésorie 12-24 mois	5 159 414	5 159 414
SV Gestion	29 997 975	29 997 975
SDA Gestion	15 000 000	0
Akuo Carbon Fund	11 000 000	
Bonus Account	13	13
Ing Livret vert - 33	361	1 000 000
<b>B.M.T.N. ET COMPTES À TERME</b>	<b>27 114 685</b>	<b>26 214 010</b>
BP Rives de Paris CAT progressif 23/11/2021	4 000 000	4 000 000
BP Rives de Paris CAT progressif 20/10/2024	8 000 000	8 000 000
BP Rives de Paris CAT progressif 20/10/2020	6 500 000	6 500 000
CM-CIC CAT Progressif 21/05/2023	5 000 000	5 000 000
LA NEF CAT NEF PRO	1 000 000	1 000 000
Intérêts courus	2 614 685	1 714 010
<b>CONTRATS DE CAPITALISATION</b>	<b>41 928 704</b>	<b>44 327 591</b>
GENERALI	8 928 704	11 327 591
ALLIANZ	13 000 000	13 000 000
AXA	5 000 000	5 000 000
CARDIFF	15 000 000	15 000 000
<b>TOTAL VMP &amp; COMPTES À TERME</b>	<b>142 212 595</b>	<b>118 710 446</b>
BNP Compte sur livret	36 266	36 122
CM-CIC Compte dépôt GAT	7 120 138	6 622 953
CM-CIC Livret Associations	5 657 334	20 108 311
AMUNDI Livret CSL	65 676	65 605
BP Rives de Paris Livret Sociétaire	63 957	2 553 451
BP Rives de Paris Livret Institutionnel	145 365	10 109 524
<b>TOTAL DES LIVRETS</b>	<b>13 088 737</b>	<b>39 495 966</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>	<b>155 301 331</b>	<b>158 206 413</b>

en euros

# Flux de trésorerie

	Année 2018
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-849 132</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	1 382 593
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>533 461</b>
Variation des créances d'exploitation	-80 132
Variation des dettes d'exploitation	-1 687 092
<b>Flux net de trésorerie d'exploitation</b>	<b>-1 233 764</b>
Produits financiers nets des charges financières	408 976
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises financières	1 092 635
Produits exceptionnels nets des charges exceptionnelles	489 163
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises exceptionnelles	-156 426
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)</b>	<b>600 584</b>
Acquisitions d'immobilisations	-3 634 488
Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	698 947
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>-2 935 542</b>
Augmentation/réduction de capital en numéraire	
Emissions/remboursements d'emprunts	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE (A) + (B) + (C)</b>	<b>-2 334 958</b>
Trésorerie d'ouverture	166 021 512
Trésorerie de clôture	163 686 553

en euros

# Balance âgée fournisseurs au 31 décembre 2018

(conformément au décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008)

	> 90 jours	90 jours	60 jours	30 jours	Non échu	Solde
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>5 947</b>	<b>4 688</b>	<b>-2 992</b>	<b>244 076</b>	<b>406 773</b>	<b>658 492</b>
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>-4 986</b>	<b>-21 312</b>	<b>18 916</b>	<b>481 907</b>		<b>474 525</b>

en euros

# Filiales et participations

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
<b>1. Filiales</b>											
(+ de 50 % du capital détenu par la société)											
SCAM CANADA	66	-151 084	100 %	66	66	0	0	53 239	0	0	CA et Résultat 2017
<b>2. Participations</b>											
(10 à 50 % du capital détenu par la société)											
AVA	750	33 888	20 %	150	150	0	0	0	16 886	0	CA et Résultat 2017
SAGEL	24 789	-110 945	50 %	12 395	0	2 302 530	0	294 159	-4 456	0	CA et Résultat 2017

en euros

## Taux du coût de gestion sur perceptions de l'exercice

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Variations en %
<b>CHARGES BRUTES DE L'EXERCICE</b>	<b>17 048 484</b>	<b>15 711 221</b>	<b>8,5</b>
À déduire : charges exceptionnelles (Y/C Provisions)	53 425	172 350	
À déduire : valeur nette comptable des actifs cédés			
<b>CHARGES PROPRES À L'EXERCICE</b>	<b>16 995 058</b>	<b>15 538 871</b>	<b>9,4</b>
À déduire : ressources financières	- 1 501 647	- 1 795 667	- 16,4
<b>SOLDE DES CHARGES NETTES DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<b>15 493 412</b>	<b>13 743 204</b>	<b>12,7</b>
À déduire : ressources diverses	- 501 981	- 294 149	70,7
À déduire : productions immobilisée	- 402 123	0	
À déduire : ressources exceptionnelles	-542 588	- 131 196	313,6
À ajouter : résultat de l'exercice	48 955	33 824	44,7
<b>COÛT NET DE GESTION</b>	<b>14 095 675</b>	<b>13 351 682</b>	<b>5,6</b>
<b>PERCEPTIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>105 616 452</b>	<b>112 317 329</b>	<b>- 6,0</b>
<b>Taux du coût de gestion</b>	<b>13,35 %</b>	<b>11,89 %</b>	

en euros

## Montant de l'ensemble des frais de fonctionnement et des frais financiers ventilés par catégorie de droits gérés

	Gestion confiée par les ayants droit (A)	Gestion confiée en application de la loi (B)	2018 (A) + (B)
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>8 233</b>	<b>1 014</b>	<b>9 247</b>
<b>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>5 558</b>	<b>684</b>	<b>6 243</b>
Informatique	1 387	171	1 558
Immeuble	830	102	932
Fonctionnement	3 341	411	3 753
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>183</b>	<b>23</b>	<b>206</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>184</b>	<b>23</b>	<b>206</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>973</b>	<b>120</b>	<b>1 093</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>48</b>	<b>6</b>	<b>53</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 179</b>	<b>1 869</b>	<b>17 048</b>

en euros

Ventilation des coûts indirects réalisée à l'aide d'un ratio faisant intervenir les perceptions brutes et les droits affectés aux ayants droits sur l'année 2018.

## Montant des frais de fonctionnement et des frais financiers correspondant à la gestion des droits ventilés par catégorie de droits gérés et relatifs aux services autres que la gestion des droits comprenant les services sociaux, culturels et éducatifs

	Correspondant uniquement à la gestion des droits confiée par les ayants droit (A)	Correspondant uniquement à la gestion des droits confiée en application de la loi (B)	Correspondant uniquement à la gestion à la gestion (A) + (B)= (C)	Relatifs aux services autres que la gestion des droits, comprenant les services sociaux, culturels et éducatifs (D)	2018 (C) + (D)
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>7 351</b>	<b>213</b>	<b>7 565</b>	<b>1 682</b>	<b>9 247</b>
<b>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	<b>4 832</b>	<b>134</b>	<b>4 966</b>	<b>1 276</b>	<b>6 243</b>
Informatique	1 316	34	1 350	208	1 558
Immeuble	741	22	762	170	932
Fonctionnement	2 775	79	2 854	899	3 753
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>164</b>	<b>5</b>	<b>169</b>	<b>37</b>	<b>206</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>153</b>	<b>4</b>	<b>157</b>	<b>49</b>	<b>206</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>869</b>	<b>25</b>	<b>894</b>	<b>199</b>	<b>1 093</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>52</b>	<b>1</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>53</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13 421</b>	<b>383</b>	<b>13 804</b>	<b>3 244</b>	<b>17 048</b>

en euros

Ventilation des coûts indirects réalisée à l'aide d'un ratio obtenu après consolidation des déclarations des temps passés par les différents départements de la Scam. Ces coûts ont été couverts par les retenues statutaires sur perceptions et répartitions, ainsi que par les produits financiers et l'utilisation de sommes irrépartissables.

## Rémunérations versées aux membres des organes sociaux

Bureau	CA/CS	Indemnités autres	Droits d'auteur	Aides sociales	Pensions	Total
89 460	22 900	25 670	282 572		14 431	435 033

en euros

# Analyse des perceptions par mode d'exploitation

	Perceptions France	Perceptions délégations	Perceptions étranger	Total perceptions 2018	Prélèvements 2018	Total perceptions 2017	Variations 2017/18
<b>EXPLOITATION TÉLÉVISUELLE</b>	<b>69 094 318</b>	<b>3 980 677</b>	<b>5 112 451</b>	<b>78 187 447</b>	<b>1 400 996</b>	<b>83 749 812</b>	<b>-6,64 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	64 940 137	3 980 677	5 112 451	74 033 266	1 337 599	77 717 937	-4,74 %
Gestion confiée en application de la loi	4 154 182	0	0	4 154 182	63 397	6 031 875	-31,13 %
<b>EXPLOITATION RADIOPHONIQUE</b>	<b>7 573 227</b>	<b>690 495</b>	<b>166 732</b>	<b>8 430 453</b>	<b>137 930</b>	<b>8 067 003</b>	<b>4,51 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	5 898 882	690 495	166 732	6 756 108	113 416	6 331 474	6,71 %
Gestion confiée en application de la loi	1 626 126	0	0	1 626 126	24 515	1 659 362	-2,00 %
Gestion confiée individuellement par les auteurs	48 219	0	0	48 219	0	76 167	-36,69 %
<b>EXPLOITATION TÉLÉVISUELLE ET RADIOPHONIQUE</b>	<b>4 778 837</b>	<b>1 834 058</b>	<b>99 196</b>	<b>6 712 091</b>	<b>125 674</b>	<b>8 308 581</b>	<b>-19,21 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	3 082 515	1 834 058	99 196	5 015 769	93 444	6 776 091	-25,98 %
Gestion confiée en application de la loi	1 696 322	0	0	1 696 322	32 230	1 532 490	10,69 %
<b>EXPLOITATION VIDÉOGRAPHIQUE ET PHONOGRAPHIQUE</b>	<b>216 332</b>	<b>430</b>	<b>71</b>	<b>216 833</b>	<b>0</b>	<b>329 923</b>	<b>-34,28 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	216 332	430	71	216 833	0	329 923	-34,28 %
<b>EXPLOITATION SUR SUPPORT GRAPHIQUE</b>	<b>2 730 206</b>	<b>1 934 923</b>	<b>53 019</b>	<b>4 718 148</b>	<b>0</b>	<b>4 372 993</b>	<b>7,89 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	3 302	1 934 923	53 019	1 991 244	0	817 924	143,45 %
Gestion confiée en application de la loi	2 726 904	0	0	2 726 904	0	3 555 069	-23,30 %
<b>EXPLOITATION MULTIMÉDIA</b>	<b>531 828</b>	<b>24 470</b>	<b>0</b>	<b>556 298</b>	<b>5 500</b>	<b>964 358</b>	<b>-42,31 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	531 828	24 470	0	556 298	5 500	964 358	-42,31 %
<b>REPRÉSENTATION PUBLIQUE</b>	<b>8 991</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 991</b>	<b>0</b>	<b>17 998</b>	<b>-50,04 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	8 991	0	0	8 991	0	17 998	-50,04 %
<b>AUTRES EXPLOITATIONS</b>	<b>6 786 191</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 786 191</b>	<b>102 133</b>	<b>6 506 661</b>	<b>4,30 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	5 197 612	0	0	5 197 612	102 133	4 884 855	6,40 %
Gestion confiée en application de la loi	1 588 578	0	0	1 588 578	0	1 621 807	-2,05 %
<b>TOTAUX</b>	<b>91 719 930</b>	<b>8 465 053</b>	<b>5 431 469</b>	<b>105 616 452</b>	<b>1 772 233</b>	<b>112 317 329</b>	<b>-5,97 %</b>

en euros

# Analyse des répartitions par mode d'exploitation

	Total répartitions brutes 2018	Prélèvements sur répartitions 2018	Répartitions nettes 2018			Droits Affectés aux ayants droit en 2018	Droits Affectés aux ayants droit en 2017	Variation 2018/2017
			En France	Pour les délégations de la Scam	Pour les autres pays			
<b>EXPLOITATION TÉLÉVISUELLE</b>	<b>77 941 501</b>	<b>10 075 293</b>	<b>60 457 073</b>	<b>3 318 588</b>	<b>4 090 547</b>	<b>67 866 209</b>	<b>62 178 021</b>	<b>9,15 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	73 764 248	9 534 354	56 820 759	3 318 588	4 090 547	64 229 894	59 838 238	7,34 %
Gestion confiée en application de la loi	4 177 253	540 939	3 636 315	0	0	3 636 315	2 339 784	55,41 %
Gestion confiée individuellement par les auteurs	0	0	0	0	0	0	0	0,00 %
<b>EXPLOITATION RADIOPHONIQUE</b>	<b>6 836 820</b>	<b>880 356</b>	<b>5 501 484</b>	<b>407 343</b>	<b>47 636</b>	<b>5 956 463</b>	<b>6 579 133</b>	<b>-9,46 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	5 748 227	744 117	4 549 131	407 343	47 636	5 004 110	5 732 467	-12,71 %
Gestion confiée en application de la loi	1 035 684	134 652	901 031	0	0	901 031	765 238	17,75 %
Gestion confiée individuellement par les auteurs	52 909	1 587	51 322	0	0	51 322	81 428	-36,97 %
<b>EXPLOITATION TÉLÉVISUELLE ET RADIOPHONIQUE</b>	<b>7 762 635</b>	<b>1 001 624</b>	<b>5 279 591</b>	<b>1 467 984</b>	<b>13 437</b>	<b>6 761 012</b>	<b>6 695 769</b>	<b>0,97 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	6 230 973	802 897	3 946 655	1 467 984	13 437	5 428 076	5 249 647	3,40 %
Gestion confiée en application de la loi	1 531 662	198 727	1 332 935	0	0	1 332 935	1 446 123	-7,83 %
<b>EXPLOITATION VIDÉOGRAPHIQUE ET PHONOGRAPHIQUE</b>	<b>250 960</b>	<b>7 508</b>	<b>243 036</b>	<b>417</b>	<b>0</b>	<b>243 452</b>	<b>389 680</b>	<b>-37,53 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	250 960	7 508	243 036	417	0	243 452	389 680	-37,53 %
<b>EXPLOITATION SUR SUPPORT GRAPHIQUE</b>	<b>2 878 889</b>	<b>100 314</b>	<b>1 832 037</b>	<b>908 834</b>	<b>37 703</b>	<b>2 778 575</b>	<b>3 713 020</b>	<b>-25,17 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	998 311	49 529	2 244	908 834	37 703	948 782	778 188	21,92 %
Gestion confiée en application de la loi	1 880 578	50 785	1 829 793	0	0	1 829 793	2 934 832	-37,65 %
<b>EXPLOITATION MULTIMÉDIA</b>	<b>476 229</b>	<b>61 789</b>	<b>362 644</b>	<b>51 797</b>	<b>0</b>	<b>414 440</b>	<b>369 212</b>	<b>12,25 %</b>
<b>REPRÉSENTATION PUBLIQUE</b>	<b>11 890</b>	<b>611</b>	<b>11 276</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>11 278</b>	<b>20 865</b>	<b>-45,95 %</b>
<b>AUTRES EXPLOITATIONS</b>	<b>7 638 353</b>	<b>782 971</b>	<b>6 855 382</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 855 382</b>	<b>6 554 141</b>	<b>4,60 %</b>
Gestion confiée par les ayants droit	6 884 002	762 981	6 121 021	0	0	6 121 021	5 731 443	6,80 %
Gestion confiée en application de la loi	754 351	19 990	734 361	0	0	734 361	822 698	-10,74 %
<b>REMBOURSEMENT RETENUE STATUTAIRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>103 797 277</b>	<b>12 910 465</b>	<b>80 542 523</b>	<b>6 154 963</b>	<b>4 189 325</b>	<b>90 886 812</b>	<b>86 499 841</b>	<b>5,07 %</b>

en euros

# Récapitulatif de l'affectation des sommes en fin d'exercice

(conformément au décret n° 98 - 1040 du 18 novembre 1998)

en euros	Droits restant à affecter au 01/01/2018	Perceptions	Prélèvements sur perceptions	Prélèvements sur répartitions	Montants affectés à l'action culturelle	Montants affectés aux œuvres sociales	Montants affectés à la gestion courante	Droits affectés aux ayants droit	Droits restant à affecter au 31/12/2018
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE PAR LES AYANTS DROIT</b>									
	<b>132 034 201</b>	<b>93 776 121</b>	<b>1 652 091</b>	<b>11 963 786</b>	<b>0</b>	<b>2 121 446</b>	<b>1 245 259</b>	<b>82 401 054</b>	<b>126 426 687</b>
Exploitation télévisuelle	93 541 034	74 033 266	1 337 599	9 534 354	0	1 720 508	706 062	64 229 894	90 045 882
Exploitation radiophonique	6 050 963	6 756 108	113 416	744 117	0	143 875	327 873	5 004 110	6 473 680
Exploitation télévisuelle et radiophonique	11 224 640	5 015 769	93 444	802 897	0	144 716	2 182	5 428 076	9 769 094
Exploitation vidéographique et phonographique	235 601	216 833	0	7 508	0	0	0	243 452	201 474
Exploitation sur support graphique	364 152	1 991 244	0	49 529	0	0	0	948 782	1 357 085
Exploitation multimédia	1 616 525	556 298	5 500	61 789	0	5 867	0	414 440	1 685 227
Représentation publique	35 322	8 991	0	611	0	0	0	11 278	32 423
Autres exploitations	18 965 964	5 197 612	102 133	762 981	0	106 481	209 141	6 121 021	16 861 821
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI</b>									
	<b>20 533 294</b>	<b>11 792 112</b>	<b>120 142</b>	<b>945 092</b>	<b>2 364 183</b>	<b>219 744</b>	<b>0</b>	<b>8 434 436</b>	<b>20 241 809</b>
Exploitation télévisuelle	8 292 997	4 154 182	63 397	540 939	1 038 545	143 949	0	3 636 315	7 024 034
Exploitation radiophonique	2 741 830	1 626 126	24 515	134 652	406 532	36 194	0	901 031	2 865 031
Exploitation télévisuelle et radiophonique	2 949 961	1 696 322	32 230	198 727	0	39 600	0	1 332 935	3 042 790
Exploitation vidéographique et phonographique	46 101	0	0	0	0	0	0	0	46 101
Exploitation sur support graphique	3 084 811	2 726 904	0	50 785	521 962	0	0	1 829 793	3 409 175
Autres exploitations	3 417 595	1 588 578	0	19 990	397 145	0	0	734 361	3 854 678
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE INDIVIDUELLEMENT PAR LES AUTEURS</b>									
	<b>49 043</b>	<b>48 219</b>	<b>0</b>	<b>1 587</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51 322</b>	<b>44 352</b>
Exploitation télévisuelle	2 086	0	0	0	0	0	0	0	2 086
Exploitation radiophonique	42 291	48 219	0	1 587	0	0	0	51 322	37 601
Exploitation sur support graphique	4 665	0	0	0	0	0	0	0	4 665
<b>REMBOURSEMENT RETENUE STATUTAIRE À EFFECTUER</b>	<b>46 623</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>46 623</b>
<b>TOTAL</b>	<b>152 663 160</b>	<b>105 616 452</b>	<b>1 772 233</b>	<b>12 910 465</b>	<b>2 364 183</b>	<b>2 341 190</b>	<b>1 245 259</b>	<b>90 886 812</b>	<b>146 759 471</b>

en euros

## Sommes affectées individuellement au cours de l'exercice

(conformément au décret n° 98 - 1040 du 18 novembre 1998)

	Sommes payées au titre des affectations individuelles	Sommes affectées individuellement et non payées	Droits affectés aux ayants droit
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE PAR LES AYANTS DROIT</b>	<b>81 725 648</b>	<b>675 406</b>	<b>82 401 054</b>
Exploitation télévisuelle	63 812 313	417 581	64 229 894
Exploitation radiophonique	5 002 003	2 107	5 004 110
Exploitation télévisuelle et radiophonique	5 373 195	54 881	5 428 076
Exploitation vidéographique et phonographique	242 734	718	243 452
Exploitation sur support graphique	948 208	574	948 782
Exploitation multimédia	413 494	947	414 440
Représentation publique	11 608	-330	11 278
Autres exploitations	5 922 092	198 928	6 121 021
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI</b>	<b>8 332 011</b>	<b>102 425</b>	<b>8 434 436</b>
Exploitation télévisuelle	3 626 766	9 549	3 636 315
Exploitation radiophonique	900 044	987	901 031
Exploitation télévisuelle et radiophonique	1 329 868	3 067	1 332 935
Exploitation sur support graphique	1 829 220	573	1 829 793
Autres exploitations	646 113	88 248	734 361
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE INDIVIDUELLEMENT PAR LES AUTEURS</b>	<b>51 322</b>	<b>0</b>	<b>51 322</b>
Exploitation radiophonique	51 322	0	51 322
<b>REMBOURSEMENT RETENUE STATUTAIRE À EFFECTUER</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>90 108 980</b>	<b>777 831</b>	<b>90 886 812</b>

en euros

# Sommes restant à affecter individuellement

(conformément au décret n° 98 - 1040 du 18 novembre 1998)

en euros	Années d'exploitation antérieures à 2015	Année d'exploitation 2015	Année d'exploitation 2016	Année d'exploitation 2017	Année d'exploitation 2018	Année d'exploitation 2019	TOTAL
<b>SOLDES DES DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE PAR LES AYANTS DROIT</b>	<b>37 339 712</b>	<b>2 967 585</b>	<b>10 452 050</b>	<b>21 522 182</b>	<b>54 102 172</b>	<b>42 985</b>	<b>126 426 687</b>
Exploitation télévisuelle	22 494 104	1 296 308	6 615 364	15 192 890	44 404 231	42 985	90 045 882
Exploitation radiophonique	1 757 291	179 888	287 733	1 059 369	3 189 399	0	6 473 680
Exploitation télévisuelle et radiophonique	3 320 216	321 392	1 546 103	1 536 239	3 045 143	0	9 769 094
Exploitation vidéographique et phonographique	189 540	3 392	3 142	2 049	3 350	0	201 474
Exploitation sur support graphique	1 345 548	6 208	2 970	1 841	519	0	1 357 085
Exploitation multimédia	1 244 178	-9 539	26 564	226 486	197 538	0	1 685 227
Représentation publique	27 800	-946	5 051	-918	1 437	0	32 423
Autres exploitations	6 961 035	1 170 881	1 965 124	3 504 225	3 260 555	0	16 861 821
<b>SOLDES DES DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI</b>	<b>9 344 133</b>	<b>738 561</b>	<b>1 555 870</b>	<b>2 368 246</b>	<b>6 234 998</b>	<b>0</b>	<b>20 241 809</b>
Exploitation télévisuelle	3 177 592	35 802	326 207	718 782	2 765 652	0	7 024 034
Exploitation radiophonique	1 206 288	10 236	209 149	286 522	1 152 835	0	2 865 031
Exploitation télévisuelle et radiophonique	990 595	23 467	372 817	485 749	1 170 162	0	3 042 790
Exploitation vidéographique et phonographique	46 101	0	0	0	0	0	46 101
Exploitation sur support graphique	2 445 609	228 203	230 114	499 836	5 414	0	3 409 175
Autres exploitations	1 477 949	440 853	417 583	377 357	1 140 936	0	3 854 678
<b>SOLDES DES DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE INDIVIDUELLEMENT PAR LES AUTEURS</b>	<b>31 996</b>	<b>762</b>	<b>2 185</b>	<b>-6 000</b>	<b>15 410</b>	<b>0</b>	<b>44 352</b>
Exploitation télévisuelle	908	0	1 178	0	0	0	2 086
Exploitation radiophonique	26 423	762	1 006	-6 000	15 410	0	37 601
Exploitation sur support graphique	4 665	0	0	0	0	0	4 665
<b>SOLDE RETENUE STATUTAIRE</b>	<b>46 623</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>46 623</b>
<b>TOTAL</b>	<b>46 762 464</b>	<b>3 706 908</b>	<b>12 010 105</b>	<b>23 884 428</b>	<b>60 352 581</b>	<b>42 985</b>	<b>146 759 471</b>

en euros

Globalement, les sommes restant à répartir aux auteurs et autrices passent de 152,7 M€ à 146,8 M€, soit une régression de 3,9 %. Plusieurs facteurs expliquent cette baisse du niveau des droits restant à répartir.

Concernant la répartition, la Scam poursuit son travail d'apurement des soldes avec l'objectif clair de l'intensifier les années à venir.

Ainsi, en plus de la réalisation des soldes habituels, les droits relatifs au contrat général INA pour les exploitations 2011 et 2012 et la copie privée audiovisuelle et radiophonique 2015 ont notamment été soldés en 2018.

Par ailleurs, les nouvelles règles relatives au protocole d'accord « journalistes FTV » ont permis d'accélérer le versement des droits pour les exploitations 2017.

Également, le développement de ses outils d'analyse de l'exploitation permet à la Scam d'avoir une vue plus précise

de la volumétrie de son répertoire sur les diffuseurs et ainsi d'estimer au mieux les tarifs de répartition. Ceci a pour conséquence de limiter la génération de soldes.

Au 31 décembre 2018, le montant des droits restant à répartir pour des exploitations dont l'antériorité est supérieure à 4 ans, s'élève à 46,8 M€. Il était de 42,4 M€ l'an dernier, soit une progression de + 10,3 %. En effet, les droits relatifs aux exploitations 2014, très largement constitués de droits de reprographie de la presse écrite, ont basculé dans les soldes de plus de 4 ans et participent de fait à cette augmentation. Une action concernant ces droits doit être menée par la Scam.

En outre, la Scam a perçu fin 2018 un rattrapage important de droits concernant le prêt public belge pour la période 1997 - 2003 qui sont également venus alimenter ces soldes.

# Solde des droits à répartir entre OGC au 31 décembre 2018

ANNÉE D'EXPLOITATION	<2015	2015	2016	2017	2018	TOTAL
<b>EXPLOITATION TÉLÉVISUELLE</b>	<b>36 821</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 821</b>
Télévision non hertzienne	36 821	0	0	0	0	36 821
<b>EXPLOITATION TÉLÉVISUELLE ET RADIOPHONIQUE</b>	<b>800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>800</b>
Télévision et radiodiffusion	800	0	0	0	0	800
<b>EXPLOITATION SUR SUPPORT GRAPHIQUE</b>	<b>534 088</b>	<b>45 866</b>	<b>38 866</b>	<b>258 547</b>	<b>597 165</b>	<b>1 474 533</b>
Reprographie et droit de prêt étranger	534 088	45 866	38 866	258 547	597 165	1 474 533
<b>AUTRES EXPLOITATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>747 515</b>	<b>0</b>	<b>747 515</b>
Plateforme communautaire de vidéos	0	0	0	747 515	0	747 515
<b>TOTAL</b>	<b>571 709</b>	<b>45 866</b>	<b>38 866</b>	<b>1 006 062</b>	<b>597 165</b>	<b>2 259 668</b>

en euros

## Montant total des sommes qui ne peuvent être réparties

	31/12/2017	Transferts de sommes répartissables aux sommes non répartissables	Utilisations pour des actions culturelles	Utilisations conformes à la politique générale	Transferts de sommes non répartissables aux sommes répartissables	31/12/2018
Sommes irrépartissables	831 747	1 245 924		235 011		1 842 660

en euros

L'utilisation de 235 011 € a été destinée :

- à couvrir en partie une moins-value latente sur des placements financiers, pour 195 000 € ;
- à financer la régularisation exceptionnelle de sommes dues par la Scam à un OGC, pour 40 011 €.

## Fréquence des versements des principaux droits

<b>Mars 2018</b>	<b>Période de diffusion</b>
Chaînes de télévision historiques françaises	2 <sup>e</sup> trimestre 2017
Radios françaises et échanges internationaux	1 <sup>er</sup> semestre 2017
<b>Mai 2018</b>	<b>Période de diffusion</b>
Chaînes de télévision historiques françaises	3 <sup>e</sup> trimestre 2017
Groupe TV5 Monde	1 <sup>er</sup> semestre 2017
<b>Juillet 2018</b>	<b>Période de diffusion</b>
Chaînes de télévision historiques françaises	4 <sup>e</sup> trimestre 2017
Radios françaises et échanges internationaux	3 <sup>e</sup> trimestre 2017
Groupe TV5 Monde	2 <sup>e</sup> semestre 2017
<b>Octobre 2018</b>	<b>Période de diffusion</b>
Radios françaises et échanges internationaux	4 <sup>e</sup> trimestre 2017
Chaînes du câble, satellites, TNT, ADSL	Année 2017
Soldes des chaînes du câble, satellites, TNT, ADSL	Année 2015
<b>Décembre 2018</b>	<b>Période de diffusion</b>
Chaînes de télévision historiques françaises	1 <sup>er</sup> trimestre 2018
Radios locales privées	Année 2017
Copie privée des chaînes historiques, TNT et radios françaises	Année 2017
Soldes des diffuseurs historiques et radios françaises	Année 2016

Pour les chaînes étrangères (Belgique, Canada, Suisse...), les répartitions ont lieu en fonction de la documentation reçue et de l'encaissement des perceptions. Pour toutes les autres natures de droits (droits de l'écrit, des images fixes, de la presse, droits des vidéastes, droits phono et vidéo, œuvres institutionnelles, etc.), les répartitions ont lieu en fonction de l'encaissement des perceptions.

Ce planning s'applique quelles que soient les catégories de droits répartis.

# Sommes reçues et prélèvements par catégories de droits gérés par type d'utilisation et par organisme de gestion collective

	Année 2018	
	Brut	Prélèvement
<b>PERCEPTIONS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI</b>		
<b>ADAGP</b>	<b>4 580</b>	<b>0</b>
Autres exploitations	4 580	0
<b>SACD</b>	<b>30 627 756</b>	<b>580 538</b>
Exploitation télévisuelle	30 213 332	574 029
Exploitation radiophonique	345 433	6 509
Représentation publique	8 991	0
Autres exploitations	60 000	0
<b>SACEM/SDRM</b>	<b>41 088 772</b>	<b>775 684</b>
Exploitation télévisuelle	32 270 040	612 208
Exploitation radiophonique	5 477 677	104 072
Exploitation télévisuelle et radiophonique	657 345	12 490
Exploitation vidéographique et phonographique	214 510	0
Exploitation multimédia	516 203	5 203
Autres exploitations	1 952 996	41 712
<b>SACENC</b>	<b>47 741</b>	<b>907</b>
Exploitation télévisuelle	8 771	167
Exploitation télévisuelle et radiophonique	38 970	740
<b>ORGANISMES DE GESTION COLLECTIVE ÉTRANGERS</b>	<b>5 037 340</b>	<b>9 864</b>
Exploitation télévisuelle	4 716 373	9 864
Exploitation radiophonique	168 681	0
Exploitation télévisuelle et radiophonique	99 196	0
Exploitation vidéographique et phonographique	71	0
Exploitation sur support graphique	53 019	0
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI</b>		
<b>ADAGP</b>	<b>15 132</b>	<b>215</b>
Exploitation télévisuelle	15 101	215
Exploitation sur support graphique	32	0
<b>AVA</b>	<b>293 967</b>	<b>0</b>
Exploitation sur support graphique	293 967	0
<b>CFC</b>	<b>418 533</b>	<b>0</b>
Exploitation sur support graphique	418 533	0
<b>COPIE FRANCE</b>	<b>7 353 786</b>	<b>87 697</b>
Exploitation télévisuelle	4 139 081	63 182
Exploitation radiophonique	1 626 126	24 515
Autres exploitations	1 588 578	0
<b>SACEM/SDRM</b>	<b>1 696 322</b>	<b>32 230</b>
Exploitation télévisuelle et radiophonique	1 696 322	32 230
<b>SOFIA</b>	<b>2 014 372</b>	<b>0</b>
Exploitation sur support graphique	2 014 372	0
<b>AUVIBEL</b>	<b>348 504</b>	<b>6 622</b>
Exploitation télévisuelle	275 093	5 227
Exploitation radiophonique	73 411	1 395
<b>REPROBEL</b>	<b>957 003</b>	<b>0</b>
Exploitation sur support graphique	957 003	0

en euros

# Sommes réparties et prélèvements par catégories de droits gérés par type d'utilisation et par organisme de gestion collective

	Année 2018	
	Brut	Prélèvement
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE PAR LES AYANTS DROIT</b>		
<b>ADAGP</b>	<b>20</b>	<b>1</b>
Exploitation vidéographique et phonographique	11	0,33
Autres exploitations	9	1
<b>SACEM/SDRM</b>	<b>1 103</b>	<b>109</b>
Exploitation vidéographique et phonographique	11	0,33
Autres exploitations	1 091	109
<b>SCELF</b>	<b>219 191</b>	<b>27 600</b>
Exploitation télévisuelle	78 250	10 175
Exploitation radiophonique	123 277	16 057
Exploitation télévisuelle et radiophonique	4 556	592
Exploitation vidéographique et phonographique	0,47	0,01
Exploitation multimédia	215	28
Représentation publique	11 300	565
Autres exploitations	1 593	182
<b>ORGANISMES DE GESTION COLLECTIVE ÉTRANGERS</b>	<b>2 508 576</b>	<b>325 874</b>
Exploitation télévisuelle	1 854 125	240 981
Exploitation radiophonique	16 409	2 133
Exploitation télévisuelle et radiophonique	605 880	78 764
Exploitation vidéographique et phonographique	333	10
Exploitation sur support graphique	1 276	21
Exploitation multimédia	1 610	209
Représentation publique	1	0,04
Autres exploitations	28 943	3 756
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI</b>		
<b>SACEM/SDRM</b>	<b>1</b>	<b>0,09</b>
Exploitation télévisuelle	1	0,09
<b>SCELF</b>	<b>31 069</b>	<b>3 104</b>
Exploitation télévisuelle	7 445	966
Exploitation radiophonique	12 086	1 572
Exploitation télévisuelle et radiophonique	2 198	286
Exploitation sur support graphique	9 340	280

en euros

## Sommes versées au titre des mandats par catégories de droits gérés par type d'utilisation et par organisme de gestion collective

	Année 2018	
	Brut	Prélèvement
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE PAR LES AYANTS DROIT</b>		
<b>ADAGP</b>	<b>131 143</b>	
Autres exploitations	131 143	
<b>SACD</b>	<b>1 185 738</b>	
Exploitation radiophonique	1 774	
Autres exploitations	1 183 964	
<b>SACEM/SDRM</b>	<b>4 031</b>	
Exploitation radiophonique	4 031	

en euros

## Sommes réparties directement aux titulaires de droits provenant d'autres organismes et prélèvements avec une ventilation par catégorie de droits et par organisme de gestion collective

	Année 2018	
	Brut	Prélèvement
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE PAR LES AYANTS DROIT</b>		
<b>ADAGP</b>	<b>4 479</b>	<b>345</b>
Autres exploitations	4 479	345
<b>ORGANISMES DE GESTION COLLECTIVE ÉTRANGERS</b>	<b>4 446 299</b>	<b>570 395</b>
Exploitation télévisuelle	4 337 306	560 181
Exploitation radiophonique	54 690	7 055
Exploitation télévisuelle et radiophonique	15 446	2 009
Exploitation sur support graphique	38 854	1 150
Représentation publique	3	0
<b>DROITS DONT LA GESTION EST CONFIEE EN APPLICATION DE LA LOI</b>		
<b>ADAGP</b>	<b>19 894</b>	<b>2 536</b>
Exploitation télévisuelle	19 894	2 536
<b>AVA</b>	<b>124 693</b>	<b>3 710</b>
Exploitation sur support graphique	124 693	3 710
<b>CFC</b>	<b>213 556</b>	<b>6 400</b>
Exploitation sur support graphique	213 556	6 400
<b>COPIE FRANCE</b>	<b>5 947 394</b>	<b>693 045</b>
Exploitation télévisuelle	4 157 359	538 403
Exploitation radiophonique	1 035 684	134 652
Autres exploitations	754 351	19 990
<b>SOFIA</b>	<b>1 542 329</b>	<b>40 675</b>
Exploitation sur support graphique	1 542 329	40 675
<b>AUVIBEL</b>	<b>254 438</b>	<b>33 539</b>
Exploitation télévisuelle	199 973	26 454
Exploitation radiophonique	54 465	7 085
<b>REPROBEL</b>	<b>957 003</b>	<b>48 150</b>
Exploitation sur support graphique	957 003	48 150

en euros

# Taux des retenues statutaires de la Scam

## Sur les droits perçus :

pour frais de gestion : 1,90 %

## Sur les montants bruts répartis :

<b>AUDIOVISUEL</b>		
Chaînes et opérateurs	Diffusions hertziennes, câble, satellite, ADSL, fibre, internet fixe ou mobile	13 %
Copie privée		13 %
Autres	Protocoles commerciaux/Échanges internationaux	10 %
	Plateformes communautaires de vidéos, sites internet (hors VoD)	13 %
	Vidéogrammes sur supports physiques	3 %
<b>SONORE</b>		
Radios	Diffusions hertziennes, câble, satellite, ADSL, fibre, internet fixe ou mobile	13 %
Copie privée		13 %
Autres	Protocoles commerciaux/Échanges internationaux	10 %
	Phonogrammes sur supports physiques	3 %
	Primes d'inédit Radio France	3 %
<b>ÉCRIT</b>		
	Reproduction presse	12 %
	Récitation publique	5 %
	Adaptation d'une œuvre littéraire en œuvre dramatique	10 %
	Reprographie (photocopie)	3 %
	Droit d'édition et de traduction	3 %
	Droit de prêt (France)	0 %
	Droit de prêt (étranger)	3 %
	Copie privée	3 %
<b>IMAGE FIXE</b>		
	Copie privée	3 %
	Reprographie (photocopie)	3 %
	Droits de suite	3 %
<b>ACCORDS JOURNALISES</b>		
	Droits des journalistes au titre des exploitations secondaires	9,5 %

# Retenues des sociétés d'auteurs avant reversement à la Scam

Certains droits n'étant pas perçus directement par la Scam mais par d'autres sociétés pour son compte, celles-ci appliquent de leur côté une retenue pour frais de gestion avant reversement à la Scam, laquelle applique ensuite ses propres taux de retenue selon la nature des droits et comme indiqué précédemment.

Pour les droits relatifs aux contrats « médias » administrés par la Sacem comme pour le mandat confié à la SDRM relativement aux exploitations de phonogrammes et vidéogrammes, aucune retenue n'est appliquée avant reversement des droits à la Scam. Les frais de gestion exposés par ces sociétés sont réglés dans le cadre d'un mandat global.

		2018	
		Taux	Montant en €
<b>ADAGP</b>			
Images fixes	Copie privée	10,00 %	2 326
	Droit de suite	12,00 %	552
	Droit de prêt	17,00 %	7
<b>COPIE FRANCE</b>			
Exploitation télévisuelle	Copie privée	1,13 %	43 927
Exploitation radiophonique	Copie privée	0,80 %	12 318
Exploitation sur support graphique	Copie privée	0,80 %	11 942
<b>SACD</b>			
Œuvres littéraires adaptées	Exploitations en France et à l'étranger	10,75 %	384
Représentation publique	Récitations et lectures publiques	12,88 %	1 475
<b>SACEM</b>			
Exploitation radiophonique	Récepteurs publics radio	15,00 %	165 109
Exploitation télévisuelle	Récepteurs publics télévision	15,00 %	36 358
<b>SOFIA</b>			
Exploitation sur support graphique	Copie privée	0,30 %	5 462
	Droit de prêt	10,93 %	28 266
<b>CFC</b>			
Exploitation sur support graphique	Reprographie	Entre 1,32 % et 8,78 % selon l'année d'exploitation et l'origine des droits	12 887

Scam\*

France

5, Avenue Velasquez  
75 008 Paris  
Tél. 01 56 69 58 58  
communication@scam.fr  
www.scam.fr

Belgique

Rue du Prince Royal, 87  
1050 Bruxelles  
Tél. (2) 551 03 20  
infos@scam.be  
www.scam.be

Canada

Bureau 605  
4446 Boulevard Saint Laurent  
Montréal PQ H2W 1Z5  
Tél. (514) 738 88 77  
info@scam.ca  
www.scam.ca